



Communiqué de presse
Le 18 octobre 2016

Partenariat VNF & DRC

L'engagement pour le développement du tourisme fluvial et tourisme à vélo

Voies navigables de France et les Départements & Régions Cyclables (DRC) ont signé le 22 septembre 2016 un partenariat en faveur du développement touristique fluvestre. L'objectif : favoriser le développement d'itinéraires cyclables le long des voies d'eau et renforcer ainsi leur attractivité touristique au sein des territoires.

Dans le cadre de ce partenariat, les deux acteurs souhaitent définir une véritable culture « fluvestre » commune autour de multiples actions :

- › Partager leurs connaissances sur les projets d'aménagement des véloroutes et voies vertes
- › Communiquer et œuvrer au développement des sites labellisés Accueil Vélo
- › Proposer des formations adaptées au bénéfice des acteurs concernés pour faciliter la prise de conscience des intérêts communs
- › Concrétiser le développement du réseau par le suivi de sites pilotes à fort enjeu touristique



Des acteurs engagés au service de l'attractivité des territoires

Le secteur du tourisme fluvial, en plein essor, génère plus de 500 M€ par an de retombées économiques pour les territoires. Des retombées qui pourraient être complétées par l'activité du tourisme à vélo en pleine expansion avec un chiffre d'affaires global de l'ordre de 2 Mds€ en 2014.

Dans ce contexte et pour répondre aux nouveaux besoins, **VNF considère le développement du tourisme fluvial et de ses infrastructures, en partenariat avec les collectivités locales, comme une des priorités de son projet d'établissement 2017/2020.** VNF accompagne ainsi les territoires afin qu'ils bénéficient de l'attractivité de la voie d'eau, en portant à leur connaissance le potentiel touristique et en facilitant les projets en faveur du tourisme fluvestre.

Les DRC fédèrent les collectivités pour réaliser, structurer et valoriser les itinéraires cyclables inscrits au schéma national des véloroutes et voies vertes. Ce dernier composé à terme de 21 000km est réalisé à 58%. Les voies d'eau constituent des emprises privilégiées pour le développement d'itinéraires cyclables d'excellence. Le tourisme à vélo est une filière économique particulièrement rentable. Le touriste à vélo est plus dépensier que le touriste moyen (80€/jour/touriste à vélo sur La Loire à Vélo). Cette filière est créatrice d'emplois locaux et vitalise l'économie des territoires. Chaque kilomètre d'itinéraire aménagé génère annuellement entre 16 000 et 30 000 d'euros de retombées économiques. En moyenne, les touristes à vélo dépensent entre 60 et 70 euros par jour et par personne. Les DRC et leurs territoires adhérents poursuivent l'objectif d'un achèvement des 8 000km d'EuroVelo en France à l'horizon 2020 et des 21 000 km de schéma national des véloroutes et voies vertes à l'horizon 2030. Le partenariat avec VNF contribuera de manière concrète et constructive à atteindre ces objectifs.

Journée d'échange et de sensibilisation

Ce partenariat se concrétise d'ores et déjà par des échanges mutualisés entre les deux réseaux. Conscients des enjeux croisés de VNF et DRC, une **journée d'échange fédératrice** est prévue pour **le 27 mars 2017 à Paris**. Les acteurs locaux, collectivités, aménageurs concernés par la problématique du développement touristique fluvestre des voies d'eau seront invités à y participer. Placée sous le signe de l'échange et la prise de conscience des intérêts communs cette journée d'étude est un événement marqueur de la démarche partenariale de VNF et DRC.

A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Les 4500 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, VNF intervient principalement sur :

- **Les infrastructures/ouvrages** : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).
- **Le transport de marchandises**: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.
- **Le tourisme/patrimoine fluvial** : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.
- **Le développement durable / eau** : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

A PROPOS DES DEPARTEMENTS & REGIONS CYCLABLES (DRC) - www.departements-regions-cyclables.org

Le réseau des DRC rassemble les collectivités mobilisées pour le développement du vélo en France avec au cœur de leurs attentions : le développement des véloroutes et voies vertes et du tourisme à vélo. Membre fondateur de France Vélo Tourisme, partenaire des fédérations d'usagers, des acteurs du tourisme et du Ministère de l'Écologie, les DRC agissent, depuis 1999, dans l'intérêt de la culture vélo en France dans une dynamique collégiale.

Reconnus pour leur expertise technique au travers de la publication d'ouvrages, leurs observatoires et l'organisation de formations, interlocuteurs privilégiés de l'État et animateurs de dynamiques de comités d'itinéraires au plus près des territoires, les Départements & Régions Cyclables sont le centre national de coordination pour EuroVelo, le schéma des véloroutes européennes et portent la voix des collectivités au niveau européen.

CONTACTS PRESSE :

Voies navigables de France Direction de la communication

Audrey Sailly
T. 03 21 63 29 66
audrey.sailly@vnf.fr

Agence Confluence pour VNF

Blandine Guyon
T.01 40 07 98 27
blandise.guyon@confluence.fr

Départements & Régions Cyclables Chargée de communication

Dorothee Franke
T. 09 72 56 85 07
dorothee.franke@departements-regions-cyclables.org

Agence Monet+Associés pour les DRC

Laëtitia Tatar
T. 02 53 35 50 20
lt@monet-rp.com